

# SORTIR PLUS

## Pour sortir comme vous voulez !

Madame, Monsieur,

Vous avez peut-être perdu l'habitude de sortir de chez vous parce que vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ? Parce que vous vous fatiguez facilement ? Parce que vos enfants, vos amis, vos voisins ne sont pas toujours disponibles ?

On vieillit d'autant mieux à domicile qu'on garde l'habitude d'en sortir.

Pour vous aider dans vos déplacements, en partenariat avec l'AGIRC et l'ARRCO, nous avons créé le service **SORTIR PLUS**.

Ce service vous propose les **chèques SORTIR PLUS**. Ils vous donnent la possibilité de vous faire accompagner, à pied ou en voiture, quand vous le voulez et où vous le voulez. N'attendez donc plus

- Pour faire des courses,
- Passer chez le pharmacien
- Aller chez le coiffeur,
- Consulter votre médecin,
- Faire une promenade,
- Dire bonjour à un voisin, des amis
- Aller voir des spectacles...

Bien plus qu'un organisme qui vous verse votre retraite chaque trimestre, nous développons avec l'AGIRC et l'ARRCO, une action sociale et solidaire de plus en plus étendue. Le service **SORTIR PLUS** en est un exemple.

En espérant que ce service vous aide à vivre mieux, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Nicole CAMBIER  
Directeur Action Sociale et prévention

# SORTIR PLUS

## Pour sortir comme vous voulez !

### Comment vous renseigner ?

Téléphonez directement au **0 810 433 624** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et samedi de 8 h à 12 h.

### Comment obtenir vos chèques SORTIR PLUS ?

1. Remplissez le coupon ci-dessous, et envoyez-le à l'adresse suivante :

**GROUPE APICIL – ACTION SOCIALE**  
38 RUE FRANCOIS PEISSEL - 69300 CALUIRE et CUIRE

2. Pour bénéficier d'un **premier carnet**, vous devrez joindre un **chèque de participation** d'un montant de **15 euros**, à établir à l'ordre d' « **A.R.S.** ».

Ensuite, si vous le souhaitez, vous pourrez obtenir un **second carnet** en contre partie d'une participation de **20 euros**, puis un **troisième carnet** contre **30 euros**.

*(Important : établir un chèque pour chacun des carnets demandés)*

3. En retour, vous recevrez un carnet de dix chèques SORTIR PLUS d'une valeur de 150 €.

### Comment utiliser vos chèques SORTIR PLUS ?

C'est simple.

A réception de vos chéquiers SORTIR PLUS, un n° de téléphone vous est communiqué.

Vous prendrez contact avec un conseiller qui organisera avec vous vos sorties.



**GROUPE APICIL – ACTION SOCIALE**

38 RUE FRANCOIS PEISSEL  
69300 CALUIRE et CUIRE

### Demande de chèques SORTIR PLUS, à retourner :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Nom de votre Caisse de Retraite Complémentaire : \_\_\_\_\_

S'agit-il de votre 1ère demande ?  oui  non

Vous êtes :  seul(e)  en couple  valide  semi valide  
Vous vivez :  milieu urbain  milieu rural

Vos difficultés :  locomotrices  sensorielles  solitude  autre : \_\_\_\_\_

L'accompagnement :  santé  courses, démarches administratives  
 loisirs  coiffeur  visite des amis, dans la famille